



## CR de la réunion du 5 juillet à la DGAFP

### **4<sup>ème</sup> cycle « refonder le contrat social avec les agents publics » : Comment proposer aux agents un accompagnement renforcé dans leurs transitions professionnelles et faciliter la mobilité ?**

#### **Groupe de travail n°1 : Mobiliser l'appareil de formation et les acteurs RH de proximité pour accompagner les transitions professionnelles**

---

La DGAFP présente son diaporama qui introduit dans un premier temps la situation existante et les objectifs des dernières réformes de la formation autour de 3 sujets :

- I. Enjeux
- II. Les dispositifs et les axes de progrès
- III. Pistes d'évolutions

La présentation, centrée quasi exclusivement sur la FPE alors que nous sommes réunis en réunion 3 versants, vise à faire partager un diagnostic qui masque la question de l'offre de formation en cas de mobilité.

La CGT est intervenue pour montrer que nous sommes au cœur de la contradiction qui existe entre les aspirations individuelles des agents et la volonté des administrations d'utiliser la formation professionnelle pour suivre l'évolution des méthodes et des restructurations de services.

Depuis plusieurs années les outils de formations sont centrés sur l'accompagnement des réformes alors que la question des moyens dédiés à la formation professionnelle doit être centrale pour remplir pleinement les missions. (Moyens de remplacement compris).

Nous sommes à côté du sujet majeur des suppressions de postes (170 000 annoncés) et l'ensemble des organisations syndicales s'interrogent sur l'urgence à discuter de cette question.

La présentation de la DGAFP ne semble pas tenir compte des annonces faites par le Président de la République et du Premier Ministre qui seront contenues dans la mise en œuvre de CAP 22 des suppressions de mission, de services et de postes !

Nous avons ainsi le sentiment que la discussion ne tient pas compte des thèmes abordés dans les chantiers parallèles et qui portent des attaques contre les CT, les CHSCT et les CAP.

La DGAFP a reconnu que les organisations syndicales souhaitent unanimement discuter de l'accompagnement des mobilités choisies. Elle a cependant réaffirmé qu'il s'agissait aussi de travailler sur l'accompagnement des réductions d'effectifs de la fonction publique annoncé par le programme de Macron.

Pour information il a été annoncé la création d'un espace commun aux 3 versants pour les emplois mis à la vacance. Le projet de décret relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques sera présenté lors du CCFP du 17 juillet prochain.

Les 2 prochains groupes de travail porteront en septembre sur :

- GT n°2 - Mettre en place les mécanismes favorisant la mobilité et les reconversions au sein de la fonction publique
- GT n°3 - Les dispositifs et les aides au départ vers le secteur privé pour les agents qui le souhaitent

Pour finir, une réunion supplémentaire aura peut-être lieu sur le sujet de l'accompagnement financier des plans de formation qui accompagnerait les réformes.